



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**  
**Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne**  
**Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) – N° BCE : 0680.919.907**

**PROCES- VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/7/18**

**Présents :**

Laurence LICOUR, Catherine DUNGELHOEFF, Salvator LORIA, Isabelle CAMMARATA, Sophie MEUNIER, Isabelle LINKENS, Frédéric TORNABEN, Benoit VAN TICHELEN, Francis PITZ, Michaël DEMELENNE, Alain ROZENBERG, Chantal DAMBLY

**Excusés :**

Geoffrey BLAFFART (procuration à Sophie MEUNIER), Gwenaëlle LEFEBVRE (procuration à Benoit VAN TICHELEN)

---

**1. Approbation des PV des CA du 12/06/18 et du 28/06/18**

Les PV sont approuvés

**2. Accueil des nouveaux administrateurs**

Laurence Licour, Psychiatre au SSM Provincial de St Ghislain pour la commission Stratégique et Politique

Isabelle Cammarata, Directrice Administrative et AS au SSM La Pioche à Marchienne au Pont pour la commission Administrative et Financière

Frédéric Tornaben, représentant de Psytoyens, il participe également aux comités 1 et 4 et au comité de pilotage de Fusion Liège

Nous leur souhaitons la bienvenue.

**3. Présentation de Psytoyens**

Psytoyens est une fédération d'associations d'usagers. Elle a pour objectif de représenter, informer, soutenir l'usager dans sa participation à son parcours de soin.

Trois niveaux d'action :

- Favoriser le contact de l'utilisateur avec ses prestataires de soins
- Aider à la création de comités d'utilisateurs
- Participer aux comités de fonction

#### **4. Retour de la rencontre avec le Cabinet le 5 juillet 2018**

*Déroulé de la rencontre :*

- Rappel du mandat donné par l'AG à savoir : une amélioration de la situation financière, un accord explicite sur notre participation à la rédaction des arrêtés, un exposé des motifs qui explique la vision politique des soins en SSM.
- Présentation de la simulation faite par la CAF et l'Aviq le 4/7/18.
- Présentation par I.Demaret des ajouts proposés par la délégation syndicale dans le décret.

Sans certitude d'une amélioration de la situation financière, nous ne poursuivons pas la lecture du décret et mettons fin à la réunion.

I.Demaret reviendra avec Mr Dethier, conseiller budgétaire, Mr Henrard, chef de cabinet adjoint nous rejoindra également. L'objet de la discussion portera uniquement sur l'aspect financier et notamment sur la possibilité d'utiliser l'en-cours.

*Proposition du Cabinet*

Le décret est déposé en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> lecture. Les concertations se poursuivent jusqu'à mi-octobre. Si après la 2<sup>ème</sup> lecture la Féwassm s'oppose aux propositions, il sera retiré. Le Cabinet attend la réponse de la Féwassm après ce CA.

*Questions posées au CA*

Faut-il poursuivre la concertation ? Sommes-nous dans le mandat de l'AG ?

Le Président demande à chacun de donner son avis et précise que l'ensemble du CA devra soutenir la décision qui se dégagera.

*Décision du CA*

Après débat, la décision qui est prise est : on ne continue pas la concertation car la 1<sup>ère</sup> condition du mandat de l'AG n'est pas remplie et fragilise le secteur.

Cette décision va être transmise au Cabinet par la délégation ( Catherine Dungalhoff, Chantal Dambly, Benoit Van Tichelen) ce jour à 16h.

Une communication sera faite aux membres avec les points suivants :

- Rappel du mandat
- Position du CA
- Invitation à poursuivre le travail en commission sur le réseau, le public fragilisé, la place des usagers, l'évaluation, l'enregistrement des données.

#### **5. Divers**

Le point est reporté.

Le CA est levé